Tuberculose extra-pulmonaire (sans atteinte pulmonaire)

PS A

Mise à jour
20/11/2024

Autres dénominations
Mycobacterium Tuberculosis

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Mycobacterium tuberculosis, plus rarement *M. bovis, M. africanum*

Réservoir

Homme (animal)

Mode de transmission

- Risque d'aérosolisation en laboratoire et lors de chirurgie ou d'autopsie
- La transmission directe à partir de lésions cutanées ou de fistules en cas de tuberculose ganglionnaire, pleurale ou osseuse est en principe possible, mais en réalité exceptionnelle

- LA transmission par voie orale (aliments contaminés) est devenue pratiquement impossible depuis l’éradication de la tuberculose bovine en Europe. Quelques foyers de tuberculose bovine ont cependant à nouveau été constatés ces dernières années

Période d'incubation

Primo-infection: 2 à 10 semaines
Tuberculose active: de quelques mois à plusieurs années

Durée d'infectiosité

Probablement 1 à 2 semaines après l'introduction d'un traitement efficace

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- Aucune, l'application des Précautions Standard en chambre individuelle est suffisante
- Aérosol : port d'un masque FFP2 lors de pansement en cas de fistulisation à la peau, lors de débridement chirurgical, lors de biopsie ou lors de manipulations de drains (risque de transmission aéroportée)

Placement

- Chambre individuelle

- Si fistulisation à la peau ou présence de drain avec risque de transmission aéroportée, transfert en soins somatiques

Autres recommandations

- Port d'un masque FFP2 lors de toute manipulation de drains présents au niveau du site infecté ou lors de réfection de pansement en cas de fistulisation à la peau

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée

Blouse de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Masque de soins

- Port d'un masque de soins si risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires
- Port de masque FFP2 lors de:
  - Manipulations de drains au niveau du site infecté
  - Réfection de pansement en cas de fistulisation à la peau
  - Intervention chirurgicale au niveau du site infecté, y compris lors de biopsie (masque FFP2)
  - Autopsie

Lunettes de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel
- Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels

- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

- Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine